

PASS JOURNEE
TRIATHLON D ANGERS du 22/07/2012

Cachet et signature de
l'organisateur

A remplir par le concurrent et à remettre au moment du retrait des dossards

1 **INFORMATIONS PERSONNELLES**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL ET VILLE :

DATE DE NAISSANCE : EMAIL :

TELEPHONE :

2 **TYPE D'EPREUVE**

LOISIR <small>Individuelle ou équipe*</small>	<input type="checkbox"/> Avenir 1€	<input type="checkbox"/> Découverte 2€
COMPETITION <small>Individuelle</small>	Distance Super Sprint	Distance Sprint
	<input type="checkbox"/> Triathlon/ Duathlon 4.50€ <input type="checkbox"/> Aquathlon, Tri/Dua des Neiges/B&R* 2€	<input type="checkbox"/> Triathlon/ Duathlon 4.50€ <input type="checkbox"/> Aquathlon, Tri/Dua des Neiges/B&R* 2€
COMPETITION <small>Equipe*</small>	Courte Distance	Longue Distance
	<input type="checkbox"/> Triathlon/ Duathlon 50€ <input type="checkbox"/> Aquathlon, Tri/Dua des Neiges/B&R* 7.50€	<input type="checkbox"/> Triathlon/ Duathlon 70€ <input type="checkbox"/> Aquathlon, Tri/Dua des Neiges/B&R* 7.50€
	<input type="checkbox"/> Longue Distance Triathlon/Duathlon 30€ <input type="checkbox"/> Toute autre pratique 4.50€	

**Pour les Bike & Run et les courses par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée*

3 **ASSURANCE ET NEWSLETTER**

ASSURANCE

Le soussigné est informé :

- Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.TRI. auprès d'ALLIANZ,
- Que le Pass Journée ne comprend aucune garantie d'assurance de personne,
- Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
- que son vélo ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il / son enfant pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo / au vélo de son enfant ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

NEWSLETTER

J'accepte de recevoir par courriel ou courrier postal des informations de la F.F.TRI. et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la F.F.TRI.

OUI NON

SIGNATURE DU PARTICIPANT :

LIGUE PAYS DE LOIRE DE TRIATHLON
A l'attention de Nadège NAUDAN-GURIEC
Maison des Sports
44 rue Romain Rolland BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4
Tel : 02.40.58.61.66
EMAIL : ligue@triathlon-pays-de-la-loire.com